

SOMMAIRE

1-2/Budget Bachand
/Colloque sur les pénuries de main-d'oeuvre : données exclusives

2-3-4/Entrevue avec Pierre Gouin, économiste

3/Analyse du CASIQ

4/ Les Prix de l'IRÉC 2009

Crédits

À NOTER

Colloque sur la main d'oeuvre

Colloque de l'IRÉC : « Main-d'oeuvre: le Québec face à ses pénuries »,

DATE: 11 mai 2010

HEURE: 8 h 30 à 12 h 30

ENDROIT: Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 3535, rue Saint-Denis à Montréal.

Inscrivez-vous maintenant!

Les places sont limitées.

Tarif: 75 \$ par personne.

Demi-tarif pour les Amis de l'IRÉC!

514-380-8916/514-564-7955

Vers une social-démocratie renouvelée ».

Un consortium de recherche sous la coordination de l'IRÉC entreprend une réflexion sur le renouvellement de la social-démocratie. Voir www.chantiersocialdemocratie.org

BUDGET BACHAND

Le Québec de la résignation comptable

Nous revenons sur le budget du ministre des Finances Raymond Bachand, car il représente non pas une pensée profonde comme la plupart des commentateurs ont claironné, mais bien un vulgaire exercice comptable introduisant un nouveau mode de financement qui signifie un affaiblissement de l'État, une augmentation des inégalités sociales et une rupture avec le contrat social patiemment construit depuis les années 60. Un résumé de l'intervention remarquable du directeur général de l'IRÉC sur les ondes de LCN donne quelques pistes pour comprendre. Le lecteur trouvera également à la page 2 de ce numéro une entrevue avec l'économiste Pierre Gouin pour compléter ce bref tour d'horizon sur ce budget.¹

L'analyse de l'IRÉC **Il faut voir les choses autrement** sur le rapport des quatre économistes a gardé toute sa pertinence, car le ministre des Finances en a appliqué les recommandations. Appuyé par les conclusions de ce rapport de recherche, Robert Laplante a su résumer ce budget en quelques formules lapidaires. Il a souligné que ce dont le Québec avait besoin, c'était d'un budget de relance économique et que tout ce qu'il avait obtenu

c'était un budget de résignation comptable. « Nous nous attendions, dit-il, à des mesures concrètes pour stimuler l'emploi et la croissance avec des projets permettant au gouvernement d'augmenter ses revenus en proportion de la stimulation économique. C'est tout à fait le contraire que nous avons obtenu. Le ministre Bachand a décidé de réduire la consommation des ménages et de ralentir l'activité gouvernementale, ce qui aura un impact sur l'activité économique tout en rendant le Québec et la population encore plus vulnérables aux récessions. Il est tout à fait remarquable de le voir emprunter un chemin dont le gouvernement américain tente justement de sortir ! »

1. Voir également sur le site www.irec.net dans l'onglet « À surveiller. Colloque sur la social-démocratie » : LÉVESQUE, Benoît et autres. *Le budget Bachand en rupture avec la social-démocratie, inacceptable pour la plupart des citoyens.* 7 avril 2010.

SUITE À LA PAGE 2

Exclusif! COLLOQUE DE L'IRÉC SUR LA MAIN D'OEUVRE Horaire et titres des communications

L'Institut organise un colloque sur les pénuries de main-d'oeuvre le 11 mai 2010. La formule d'une demi-journée est adaptée à nos partenaires ayant des horaires chargés. Des périodes de questions sont prévues sur chacun des thèmes abordés.

Mardi 11 mai

8h30 à 8h40

Ouverture par Robert Laplante

8h40 à 9h00

Bloc 1 : Point de vue de la grande entreprise

« Les pénuries et le vieillissement de la main-d'oeuvre : le point de vue de la grande entreprise, ses besoins, ses défis » par Daniel Nadreau (ArcelorMittal)

9h00-9h50

Bloc 2 : Évolution de la main-d'oeuvre

« Les profils de la main-d'oeuvre active et les grandes

tendances démographiques » par André Grenier (MESS)

« Anticipation des pénuries de main-d'oeuvre au Québec : quand la démographie se met au service de l'idéologie! » par France Bernier (CSQ)

9h50 à 10h15

Bloc 3 : Immigration

« Pénuries de main-d'oeuvre et vieillissement : le poids de l'immigration » par Marc Termote (U de M)

10 h 15 à 10 h 30

Pause

10h30 à 11h20

Bloc 4 : Insertion en emploi : les jeunes et les moins jeunes

« L'insertion des jeunes dans le marché du travail : données récentes d'une enquête » par Mircea Vultur (INRS)

SUITE À LA PAGE 2

Un des angles morts de la position du ministre, c'est l'origine des difficultés du manque à gagner de l'État. En regardant les faits autrement que sous l'aveuglante lorgnette néolibérale, on perçoit déjà les lignes directrices des solutions. « Il faut réaliser, constate le directeur général, que cette situation est le résultat de choix antérieurs de ce gouvernement. Il s'est acharné pour des raisons idéologiques à baisser les impôts, ce qui a entraîné un manque à gagner responsable en bonne partie du déficit. Il a aussi dilapidé en baisse d'impôt le remboursement de 700 millions \$ obtenu du gouvernement fédéral pour corriger en partie le déséquilibre fiscal. Un sondage démontrait que la population québécoise ne voulait pas de ces baisses d'impôt, mais bien que l'argent soit versé dans le secteur de la santé et de l'éducation. Enfin, le gouvernement laisse 2,3 milliards \$ dormir à Ottawa dans le cadre de l'harmonisation de la taxe de vente. »

Le chercheur a aussi analysé les principales mesures de ce budget dont l'introduction d'une caisse santé, d'une taxe sur l'essence, de tarifs d'électricité, de frais de scolarité et de redevances. Pour une description complète, consulter le site de l'IRÉC sous l'onglet Actualité et lire l'article « En direct sur TVA / LCN : l'IRÉC analyse le budget Bachand ».

Concluons avec ce commentaire du directeur général : « Le pari repose sur les gains de productivité et une compression des dépenses. Il y a un seuil au-delà duquel les coupures compromettent la capacité d'augmenter la productivité. Les citoyens et les citoyennes sont sûrs d'une chose : les mesures entrent en vigueur dès maintenant! »

COLLOQUE/SUITE DE LA PAGE 1

« Travailleurs vieillissants : leurs aspirations et les conditions de participation au marché du travail » par Diane-Gabrielle Tremblay (TÉLUQ)

11h20-11h50

Bloc 5 : La formation et l'insertion en emploi

Table-ronde

Mélanie Gratton (Cegep de Rosemont), Mircea Vultur (INRS) et Daniel Nadreau (ArcelorMittal)

11h50-12h10

Bloc 6 : L'apport du mouvement syndical

« Le rôle du mouvement syndical » par Daniel Roy, Syndicat des Métallos

12h10

Synthèse par Robert Laplante

12h15

Fin

Il n'y a pas de problèmes structurels dans nos

L'économiste Pierre Guoin, ancien cadre au ministère des Finances et à la Caisse de dépôt et placement a écrit un article *Un déficit de crédibilité dans le rapport de l'IRÉC Il faut voir les choses autrement* qui a été remarqué par la clarté de son analyse, son ton modéré et ses questions pertinentes. Le responsable du Bulletin de l'IRÉC l'a interviewé afin d'éclairer les Amis de l'IRÉC notamment sur la dette qui semble être l'angle pris par le ministre Bachand pour contourner les chiffres de son propre ministère. Rencontre avec un économiste compétent qui défend aussi des valeurs.

L'économiste n'en démord pas. « J'ai beau analyser les données du ministère des Finances, dit-il, je ne vois pas de cohérence entre la situation des finances publiques et les mesures proposées dans le dernier budget. Il n'y a pas de problèmes structurels. Pendant dix ans, le budget a été pratiquement équilibré. Jusqu'à la crise, les revenus ont augmenté au même rythme que les dépenses courantes ».

Le budget Bachand contient deux pièces majeures : 1) il faut augmenter les revenus structurellement et 2) il faut changer le mode de financement des services publics. Pour l'économiste, c'est là que le bât blesse. « La nécessité d'augmenter les revenus n'est absolument pas démontrée, du moins si on se fie aux documents du ministère des Finances du Québec. Le gouvernement a même réalisé l'équilibre budgétaire après avoir intégré les déficits des réseaux dans les équilibres annuels à partir de 2006-2007. D'ailleurs, le portrait des finances publiques est tellement positif depuis l'atteinte du déficit zéro que j'en viens à douter des données officielles. On peut penser qu'avec un meilleur contrôle des dépenses et en ne baissant pas les impôts, la qualité des services publics aurait pu être sensiblement améliorée, en santé notamment. »

Le prétexte de la dette

« Le gouvernement a tout à coup regardé du côté de la dette, poursuit Pierre Guoin. On insiste sur la mauvaise dette, celle liée à des déficits budgétaires passés. Pourtant, pendant dix ans, il n'y a pas eu de déficit budgétaire. Les déficits, c'est un vieux problème qui remonte aux années 80 et 90! Ainsi, lorsque Jean Charest est arrivé au pouvoir, l'importance de la mauvaise dette était la même qu'aujourd'hui. Pourtant, il a baissé les impôts. Il y a l'obsession tout aussi étonnante de vouloir baisser rapidement le ratio de la dette. L'idée d'un certain niveau de dette est acceptée, car une bonne partie de la dette est justifiée par des immobilisations. Aucun économiste sérieux ne peut prétendre qu'il y a urgence à réduire la dette du Québec. Évidemment, il ne faut pas laisser la dette augmenter à cause de déficits



Pierre Guoin obtient un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en économie de la production en 1980 à l'Université de Paris-X, une maîtrise en sciences économiques en 1979 et une maîtrise en mathématiques en 1970 à l'Université de Montréal. Son expérience professionnelle comprend notamment l'occupation d'un poste de directeur à la Caisse de dépôt et placement et d'un poste de directeur à la direction de la planification financière au ministère des Finances du gouvernement du Québec.

courants. »

De 2000 à 2008, la dette canadienne et donc, la part québécoise de cette dette ont effectivement baissé. Celle du Canada a ainsi diminué d'environ 100 milliards \$ au cours de la période. « Lorsque l'on évoque la dette que nous assumons au Fédéral, nous rappelle-t-il, on oublie souvent de nous dire que nous sommes aussi propriétaires d'actifs fédéraux qui correspondent à cette dette. »

Ce qui se passe au Fédéral nous échappe.

« Il est vrai que nous recevons huit milliards de dollars en péréquation, mais nous envoyons des dizaines de milliards en impôts et taxes à Ottawa chaque année. Lorsque

nous essayons de rationaliser nos dépenses ici au Québec, il y a toute cette partie qui nous échappe. Le Canada dépense comme une grande puissance, ce qu'il n'est pas. Le peuple québécois est-il d'accord avec l'augmentation des dépenses militaires? Notre point de vue est nécessairement minoritaire. Cette incapacité à avoir un contrôle sur une portion très importante de nos revenus a un impact majeur sur la gestion de notre situation financière ici au Québec. »

Un déficit conjoncturel utilisé politiquement

« Le déficit actuel est conjoncturel, affirme l'économiste. Tous les pays se donnent le temps de résorber leur déficit et c'est ce qui est prévu dans notre loi sur les équilibres budgétaires. Les revenus se rétablissent déjà avec la reprise. Est-ce qu'il faut augmenter les revenus davantage, est-ce nécessaire? Rien n'est prouvé. Par contre, une chose est sûre: le budget actuel va changer le mode de financement. J'ai été fort surpris de voir le gouvernement s'engager sur cette voie. Au moment des baisses d'impôt décrétées depuis 2004-2005, le gouvernement affirmait que ces baisses étaient compatibles avec le maintien de services publics de qualité. Aujourd'hui, invoquant un manque de revenus, plutôt que d'augmenter les impôts, le gouvernement décide d'augmenter ses revenus avec des tarifs et des franchises, et ce, sans mandat de la population. Ce n'est pas seulement une autre façon d'aller chercher de l'argent. C'est aussi une façon de réduire les dépenses en diminuant la demande. »

Un détournement de la mission de l'État

Selon Pierre Gouin, « cette nouvelle orientation gouvernementale heurte de plein fouet le principe des services publics gratuits accessibles à toute la population surtout en santé et en éducation tel que les Québécois et les Québécoises le souhaitent depuis la Révolution tranquille. Les nouveaux frais prévus en santé sont inacceptables. Lorsque j'étais cadre à la CDP, nous avions droit à un examen médical annuel gratuit en clinique privée alors que l'on veut demander 25 \$ par consultation à la population. C'est très mesquin comme approche! Des hausses importantes des frais de scolarité sont aussi inacceptables. À l'époque, la scolarité me coûtait 500 \$ par session et cela me rendait la vie difficile. J'ai

L'IQ-30 connaît une hausse de 5 %

Au cours du mois de mars 2010, l'IQ-30 a subi une hausse de 5 % pour se situer à 1234,82. Vingt-quatre titres ont augmenté alors que six titres ont baissé au cours du mois. Six des sept secteurs de l'IQ-30 ont connu une hausse au cours du mois.

Le secteur de la santé a connu la plus forte variation positive soit 25,13 % alors que le secteur des Biens de Consommation de base a connu la plus forte baisse avec -0,30 %. Durant le dernier mois, la compagnie Bombardier

(BBD/B) a très bien performé. Le titre de cette dernière a augmenté de +9,49 % au cours du mois. Le titre de la compagnie Transat A.T. (TRZ.B) a quant à lui perdu quelques plumes en affichant une diminution de l'ordre de -29,24 %.

Depuis le début de l'année, huit des dix secteurs du TSX composé ont cru positivement alors que la variation totale fût de 2,48 %. La plus forte variation négative provient du secteur de l'Énergie avec -2,83 %

Tableau comparatif des secteurs

Depuis le vendredi 26 février 2010 au mercredi 31 mars 2010

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10-Énergie	-	2,02
15-Matériaux	7,17	0,44
20-Industrie	5,77	6,35
25-Consommation discrétionnaire	5,74	3,11
30-Biens de consommation de base	-0,30	0,27
35-Santé	25,13	6,08
40-Finance	6,04	7,07
45-Technologies de l'information	2,70	-0,38
50-Télécommunications	2,23	3,02
55-Services aux collectivités	-	4,31
Variation	5,00	3,51

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S&P/TSX

Depuis le début de l'année au mercredi 31 mars 2010

	IQ-30 (%)	TSX composé (%)
10-Énergie	-	-2,83
15-Matériaux	8,71	0,21
20-Industrie	6,88	5,27
25-Consommation discrétionnaire	10,22	5,45
30-Biens de consommation de base	-2,49	-0,17
35-Santé	26,33	6,64
40-Finance	6,14	7,12
45-Technologies de l'information	6,74	6,11
50-Télécommunications	2,93	3,01
55-Services aux collectivités	-	1,94
Variation	5,64	2,48

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2009	Prix (\$) 31 mars. 2010	Variation du titre (%)	Pondération (%) au 31 déc. 2009	Variation pondérée (%)
Bombardier Inc.	4,80	6,23	29,79	5,60	1,67
Québecor Inc.	27,22	34,58	27,04	2,06	0,56
Banque de Montréal	55,85	61,65	10,38	4,54	0,47
Banque Royale du Canada	56,40	59,44	5,39	8,44	0,45
Corporation Financière Power	31,08	33,50	7,79	5,74	0,45

toujours pensé depuis ce temps que l'accès à l'université devrait être gratuit. Lorsque j'étais cadre, je payais des impôts élevés. Je ne m'en plaignais pas. Je rendais à la société une partie de ce qu'elle m'avait donné et j'aidais à consolider les services publics. Je crois qu'en grande majorité les contribuables québécois voient aussi les choses de cette façon. »

Une fiscalité acceptable

« Le Québec a fait des choix de société tout en maintenant un niveau de fiscalité somme toute acceptable. Pour être honnête, dans les comparaisons avec nos voisins nord-américains, il faut tenir compte des services publics qui sont offerts. Les études réalisées par des firmes crédibles prouvent que les entreprises bénéficient au Québec de taux d'imposition parmi les plus faibles en Amérique du Nord. Notre société a fait un effort du côté des entreprises afin de créer des emplois. La majorité des Québécois qui ont réussi l'ont fait grâce au soutien du secteur public, notamment en éducation et en santé. Plusieurs d'ailleurs travaillent dans le public et le parapublic. De leur côté, les entreprises et leurs gestionnaires ont aussi réussi avec l'appui du public: impôts limités, mesures de soutien et contrats publics. Après avoir profité pleinement du système, ils osent prétendre que nous n'avons plus les moyens. La population est prête à payer les impôts nécessaires pour avoir des services publics de qualité tout en soutenant l'activité économique. Mais elle en a assez du gaspillage et de la corruption. »

Le vrai déficit, c'est celui de la crédibilité

« Le dernier budget, dit-il, risque de développer un cynisme absolument dévastateur pour la société québécoise, la vie démocratique et la conduite des affaires publiques. Le discours sur les finances publiques n'est plus crédible. Les gens accepteront difficilement de contribuer davantage. »

« C'est pourquoi, suggère-t-il, il faut un mouvement pour arrêter cette érosion de la confiance de la population envers ses institutions publiques. Du côté des finances publiques que je connais mieux, il nous faut un organisme plus fort qu'un Vérificateur général nommé par le gouvernement dont le mandat est limité. Les projections du ministère des Finances ne sont jamais contestées sérieusement au moment de leur présentation bien qu'elles apparaissent souvent irréalistes. Alors que le premier ministre baissait les impôts depuis 2005, une note du Vérificateur disait chaque année que le déficit n'était

pas à zéro, car on ne tenait pas compte des déficits des institutions des réseaux de santé et d'éducation. Dans un tel contexte, un organisme indépendant aurait contesté les baisses d'impôts. « De même, lorsque Jean Charest a dit qu'il n'y aurait pas de déficit juste avant l'élection de 2008, le Vérificateur n'a pas pu commenter, car il n'a pas un mandat assez large, mentionne-t-il. Pourtant, les données internes du ministère indiquaient sûrement qu'un déficit était inévitable.

Il pourrait aussi répondre à des questions ponctuelles qui requièrent une grande expertise comptable et un accès illimité aux données gouvernementales. Ainsi, quel est l'impact des pertes dans les fonds du gouvernement et des organismes consolidés gérés par la Caisse de dépôt sur les données financières publiées par le gouvernement? Quel est le ratio de dette au Québec, établi selon les concepts utilisés par l'OCDE? Quelles sont réellement l'importance relative de la bonne et de la mauvaise dette au Québec et de leur évolution? Quel serait l'impact sur le service de dette d'une hausse de 3 % des taux d'intérêt?

Une marge de manoeuvre dissimulée

La réforme comptable de 1998 du gouvernement du Québec a permis de dégager une importante marge de manoeuvre. « Les dépenses en immobilisations n'ont plus été considérées comme des dépenses courantes, explique-t-il. Elles ont été amorties sur une longue période. C'est ainsi qu'elles n'affectaient plus directement le déficit budgétaire. Pendant les premières années, cela aurait pu permettre de réduire considérablement les dépenses et de générer un surplus budgétaire. Il semble que cette marge de manoeuvre ait été utilisée pour développer le réseau des garderies subventionnées, ce qui peut se défendre dans le cadre d'une politique publique aussi importante pour le Québec que la famille. Par la suite, la marge de manoeuvre a aussi été utilisée pour baisser les impôts, ce qui est contestable, car cela n'a rien à voir avec ce que les Québécois et les Québécoises demandent depuis la Révolution tranquille. Un organisme indépendant de vérification aurait pu forcer les débats sur l'utilisation de cette marge de manoeuvre, laquelle est en partie temporaire. »

Par ailleurs, comme les dépenses en immobilisations sont maintenant moins visibles, il y a un danger qu'elles soient moins bien contrôlées et qu'elles fassent croître le ratio dette/PIB, ce qu'il faut éviter. Une bonne planification à moyen terme de ces dépenses est nécessaire, de même qu'un organisme qui garderait nos politiciens à l'œil.

Le Fonds des générations

L'économiste a conclu en faisant un constat plutôt désarçonnant du Fonds des générations. « On nous dit, conclut-il, que l'on a créé une réserve pour payer la dette. Ce fonds représente une somme de plus de trois milliards de dollars. Cependant, pour créer cette réserve, on laisse la dette augmenter d'un même montant! Nous pourrions utiliser cet argent pour payer des immobilisations ou baisser le déficit courant. Avec le fonds, on lègue une dette équivalente. La présentation du fonds constitue une fraude intellectuelle! »

PRIX DE L'IRÉC 2009

Choix du jury

L'IRÉC et son conseil d'administration ont choisi le jury pour les Prix de l'IRÉC 2009. Il est composé de madame Andrée De Serres, professeure titulaire en gouvernance, éthique et finance à l'École des sciences de gestion de l'Université du Québec à Montréal, Robert Laplante et Michel P. Trudeau, directeur et secrétaire de l'IRÉC. David Rolland, est secrétaire du Jury.

Remise des prix

La remise des Prix de l'IRÉC aura lieu à la Grande Bibliothèque le 19 mai 2010 à compter de 17 h 30. Elle est située au 475, boulevard De Maisonneuve Est à Montréal. Les Amis de l'IRÉC sont cordialement invités.

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 6

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal H2S 1T4

Tél. 514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net/ www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante
Responsable du bulletin : André Laplante
514 564-7955/andre.laplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia (CASIQ)

Graphisme (Grille) : Anne Brissette

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec